

RCS : PONTOISE Code greffe : 7802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 02528 Numéro SIREN : 829 948 645 Nom ou dénomination : 3ZEM AUTOMOBILE

Ce dépôt a été enregistré le 18/08/2021 sous le numéro de dépôt 10273

①

BILAN SIMPLIFIÉ

2021

RGFIP N° 2033-A-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 302
septies A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise **3ZEM AUTOMOBILE**
 Adresse de l'entreprise **93 AV DU GENERAL LECLERC** **95390 SAINT-PRIX**
 SIRET **8 2 9 9 4 8 6 4 5 0 0 0 1 7**
 Durée de l'exercice en nombre de mois * **1 2** Durée de l'exercice précédent * **1 2**
 Greffe Tribunal de Commerce - Pontoise
18 AOUT 2021
 N° **10273**

ACTIF				Brut	Amortissements - Provisions	Net
				1	2	3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012	
		Autres *	014		016	
	Immobilisations corporelles *		028	26 453	030	5 004
	Immobilisations financières * (1)		040		042	
	Total I (5)		044	26 453	048	5 004
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
		Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	26 262	070	26 262
		Autres * (3)	072		074	
	Valeurs mobilières de placement		080		082	
	Disponibilités		084	1 094	086	1 094
	Charges constatées d'avance *		092		094	
	Total II		096	27 357	098	27 357
	Total général (I + II)		110	53 809	112	5 004

PASSIF				Exercice N	NET
				1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120	16 000
	Écarts de réévaluation			124	
	Réserve légale			126	
	Réserves réglementées *			130	
	Autres réserves	(dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) *	131	132	
	Report à nouveau			134	(18 067)
	Résultat de l'exercice			136	(6 298)
	Provisions réglementées			140	
	Total I			142	(8 365)
	Provisions pour risques et charges			Total II	154
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166	12 051
	Autres dettes	(dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	169	172	45 119
REVENUS	Produits constatés d'avance			174	
	Total III			176	57 171
Total général (I + II + III)				180	48 806
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	12 167
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Désignation du déclarant : 3ZEM AUTOMOBILE

			Exercice N Net	Exercice N -1 Net
ACTIF				
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial		
		Autres		
	Immobilisations corporelles		21 449	12 143
	Immobilisations financières			
Total I			21 449	12 143
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production		
		Marchandises		
	Avances et acomptes versés sur commandes			
	Créances	Clients et comptes rattachés	26 262	27 306
		Autres		
	Valeurs mobilières de placement			
	Disponibilités		1 094	10 987
	Charges constatées d'avance			
	Total II		27 357	38 292
Total général (I + II)			48 806	50 435
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel		16 000	16 000
	Écarts de réévaluation			
	Réserve légale			
	Réserves réglementées			
	Autres réserves			
	Report à nouveau		(18 067)	(19 452)
	Résultat de l'exercice		(6 298)	1 385
	Provisions réglementées			
	Total I		(8 365)	(2 067)
Provisions pour risques et charges				
Total II				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
	Fournisseurs et comptes rattachés		12 051	25 758
	Autres dettes		45 119	26 745
	Produits constatés d'avance			
	Total III		57 171	52 502
Total général (I + II + III)			48 806	50 435

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise **SAS 3ZEM AUTOMOBILE** Néant ☐ *

Exercice N clos le **31 12 2020**

Formulaire déposé au titre de l'IR 018

A – RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210		
	Production vendue {	Biens	dont export et livraisons	215		214	
		Services *		217		218	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222		
	Production immobilisée *				224		
	Subventions d'exploitations reçues				226	1 500	
	Autres produits				230	3	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	211 359	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234		
	Variation de stocks (marchandises) *				236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	3 574	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240		
	Autres charges externes * : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)				242	167 401	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle, CFE et CVAE *	243		2 473	244	3 310	
	Rémunérations du personnel *				250	28 527	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	10 745	
	Dotations aux amortissements *				254	2 861	
	Dotations aux provisions				256		
Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259			262	704	
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260					
Total des charges d'exploitation (II)					264	217 122	
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					270	(5 763)	
Produits financiers (III)		280			Charges financières (V) 294		
Produits exceptionnels (IV)					290		
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347			300	535	
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348					
Impôt sur les bénéfices * (VII)					306		
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)					310	(6 298)	
Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312		314	6 298		
RÉINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *	316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	318					
	Provisions non déductibles *	322					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)	324					
	Divers * dont intérêts excédentaires des cptes-clis d'associés	247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330 535	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249		251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998					
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999						
DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		ZFU – TE (44 octies et octies A)	987	342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		JEI (44 sexies A)	989		
	ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44 quindécies)	138		
	Bassions d'emploi à redynamiser (44 duodécies)	991		Investissements outre-mer	344		
	ZFANG (44 quaterdecies)	345					
	BUD (44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993		
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit	346			350	
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	655				
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	643				
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	645				
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	647				
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	648				
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)	641				
Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		990					
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649						
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col.1 / Déficit col.2		352	354	5 763	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *	356					
	Déficits antérieurs reportables * 18 067				360	18 067	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col.1 / Déficit col.2		370	372	23 830	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

2033-B-SD

DIVERS À RÉINTÉGRER

[illegible]

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIÉ DE L'EXERCICE

2033-B-SD

EXTENSION 2

DIVERS À DÉDUIRE

Libellé

Montant

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (EN LISTE)

DONNÉES N ET N-1 / DONNÉES NON DÉCLARATIVES

Désignation du déclarant : **3ZEM AUTOMOBILE**

		Exercice N	Exercice N -1
A - RÉSULTAT COMPTABLE			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		
	Production vendue { biens services	209 856	209 370
	Production stockée (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation reçues	1 500	
	Autres produits	3	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)	211 359	209 370
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)		
	Variation de stock (marchandises)		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)	3 574	5 789
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)		
	Autres charges externes	167 401	164 984
	Impôts, taxes et versements assimilés	3 310	4 688
	Rémunérations du personnel	28 527	20 549
	Charges sociales (cf. renvoi 380)	10 745	9 082
	Dotations aux amortissements	2 861	2 143
	Dotations aux provisions		
	Autres charges	704	751
	Total des charges d'exploitation (II)	217 122	207 985

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		(5 763)	1 385
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		
	Produits exceptionnels (IV)		
	Charges financières (V)		
	Charges exceptionnelles (VI)	535	
	Impôts sur les bénéfices (VII)		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)		(6 298)	1 385

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise SAS 3ZEM AUTOMOBILE								Néant ☐		
I	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ											Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406				
	Autres	410		412		414		416				
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426				
	Constructions	430		432		434		436				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440	5 183	442	3 167	444		446	8 350			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450	9 102	452		454		456	9 102			
	Matériel de transport	460		462	9 000	464		466	9 000			
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476				
Immobilisations financières		480		482		484		486				
TOTAL		490	14 286	492	12 167	494		496	26 453			
II	AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES												
Immobilisations incorporelles	Immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
	Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
		Constructions	520		522		524		526			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	530	778	532	1 121	534		536	1 898		
		Installations générales, agencements, aménagements divers	540	1 365	542	1 365	544		546	2 731		
		Matériel de transport	550		552	375	554		556	375		
		Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566			
TOTAL		570	2 143	572	2 861	574		576	5 004			
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		1	2	3	4	5						
		6	7	8	9	10						
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession*	Plus ou moins-values							
					Court terme*	Long terme						
	①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧				
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
Total	578	580	582	584	586	581	587	589				
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾			579	Régularisations	590	583	594	595				
TOTAL					596	585	597	599				

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES – DÉFICITS

DGFIP N° 2033-D-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)			Désignation de l'entreprise 3ZEM AUTOMOBILE			Néant ☐		
I RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES								
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice		
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607			
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616			
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636			
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646			
	Sur comptes clients	650	652	654	656			
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666			
TOTAL		680	682	684	686			
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
		Dotations	Reprises					
Immobilisations incorporelles	700	705	1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes				
Terrains	710	715	2					
Constructions	720	725	3					
Installations techniques, matériel et outillage	730	735	4					
Inst. générales, agencements et aménagements divers	740	745	5					
Matériel de transport	750	755	6					
Autres immobilisations corporelles	760	765	7					
TOTAL		770	775	TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD				780
II DÉFICITS REPORTABLES				III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209 C				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	18 067		Résultat déficitaire relevant de l'article 209 C du CGI			995
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	982 ter	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209 C du CGI)			996	
Déficits imputés		983	18 067					
Déficits reportables		984	18 067					
Déficits de l'exercice		860	5 763					
Total des déficits restant à reporter		870	23 830					
IV DIVERS								
Primes et cotisations complémentaires facultatives		dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)		325			381	
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327				
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *		dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		326			380	
N° du centre de gestion agréé							388	
Montant de la TVA collectée							374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)							378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant							399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

⑤

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N° 2033-E-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise **3ZEM AUTOMOBILE** Néant ☐ *

Exercice ouvert le : **01/01/2020** et clos le : **31/12/2020** Données en nombre de mois **1 2**

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel *	376
Dont apprentis	657
Dont handicapés	651
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I – Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	209 856
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
TOTAL 1	106	209 856

II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	3
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	1 500
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	1 503

III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾

Achats	121	3 574
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125	135 161
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	310	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	704
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	139 439

IV – Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)	137	71 920
---	-----	--------

V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF	117	71 920
---	-----	--------

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD.

Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre	020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	209 856
Effectifs au sens de la CVAE *	023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)	026	
Période de référence	024	016
Date de cessation		

⁽¹⁾ Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § « Déclaration des effectifs » et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § « Répartition des salariés »

6/17/07/2021

3ZEM AUTOMOBILE
93 AV DU GENERAL LECLERC
95390 SAINT-PRIX
RCS PONTOISE 829 948 645

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'A.G.O. ANNUELLE DU
17 JUILLET 2020

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, LE DIX-SEPT JUILLET A NEUF HEURES

Les associés de la SAS 3ZEM AUTOMOBILE se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, sur convocation de la gérance.

Seuls associés de la société et représentant en tant que telle la totalité des parts sociales émises par la société.

L'assemblée, présidée par M. ABICHOU ABDELHADI, est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer

ORDRE DU JOUR :

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2020 et quitus à la gérance
- Affectation du résultat de l'exercice
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'art. 50 de la loi du 24/07/1966
- Questions diverses

Le président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'art. 50 de la loi du 24/07/1966, établis par la gérance.

Cette lecture terminée, le président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION :

L'AGO approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31/12/2020. En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31/12/2020.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'AGO approuve la proposition de la gérance et après avoir constaté que les comptes font apparaître un déficit de 6 298,00 €, décide de l'affecter aux comptes : « Report à nouveau »

TROISIEME RESOLUTION :

L'AGO, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'art. 50 de la loi du 24/07/1966 et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice.

QUATRIEME RESOLUTION :

L'AGO donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

TOUTES CES RESOLUTIONS SONT ADOPTEES À L'UNANIMITE

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant.



3ZEM AUTOMOBILE
93 AV DU GENERAL LECLERC
95390 SAINT-PRIX
RCS PONTOISE 829 948 645

RAPPORT DE GESTION
DE LA GERANCE A L'A.G.O ANNUELLE
DU 17 JUILLET 2021

Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre société durant l'exercice clos le 31/12/2020, et de soumettre à votre approbation les comptes annuels du dit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

CHIFFRE D'AFFAIRES – RESULTAT

Au cours de l'exercice clos le 31/12/2020, nous avons réalisé un chiffre d'affaires de 209 856,00 €

Avec un déficit de 6 298,00 €

AFFECTATION

Nous vous proposons de bien vouloir décider d'affecter le déficit de l'exercice aux comptes :
« Report à nouveau »

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

La gérance



3ZEM AUTOMOBILE
93 AV DU GENERAL LECLERC
95390 SAINT-PRIX
RCS PONTOISE 829 948 645

RAPPORT SPECIAL DE LA GERANCE A L'A.G.O ANNUELLE
DU 17 JUILLET 2021

En application de l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966, nous portons à votre connaissance qu'aucune convention visée aux dits articles n'est intervenue ou ne s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

En application de l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966, nous vous présentons un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la société et l'un de ses gérants, l'un de ses associés ou d'autres sociétés dans lesquelles le gérant ou un associé exercerait une fonction d'administration ou de direction, ou dont il serait associé indéfiniment responsable.

Nous vous précisons qu'aucune convention visée à cet article n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

La gérance

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'A' or 'M' shape with a long horizontal stroke extending to the right.